

# GE\_GERICHTE A/1178/2014 vom 18. November 2014

GE Cour de justice, 2014-11-18, FR

Quelle: [https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ge\\_gerichte\\_A\\_1178\\_2014](https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ge_gerichte_A_1178_2014)

FR: GE\_GERICHTE A/1178/2014 du 18 novembre 2014

IT: GE\_GERICHTE A/1178/2014 del 18 novembre 2014

## Erwägungen

### E. 4

ème Chambre En la cause Monsieur A\_\_\_\_\_, domicilié à GENÈVE recourant contre OFFICE DE L'ASSURANCE-INVALIDITE DU CANTON DE GENÈVE, sis rue des Gares 12, GENÈVE intimé EN FAIT 1. Monsieur A\_\_\_\_\_ (ci-après l'assuré), né le \_\_\_\_\_ 1957, d'origine iranienne et naturalisé suisse en 2001, a obtenu un diplôme universitaire en électronique dans son pays d'origine avant de s'établir en Suisse en 1987. Il a travaillé en qualité de technicien auprès de B\_\_\_\_\_ SA dès le 1 er mai 1988.

Le 29 juin 1999, l'assuré a déposé une demande de prestations auprès de l'office de l'assurance-invalidité du Canton de Genève (ci-après OAI) mentionnant être en incapacité de travail pour cause de maladie depuis janvier 1998 et percevoir des prestations complémentaires en cas de maladie de l'assurance-chômage.

3. Par rapport du 20 août 1999, la Dresse C\_\_\_\_\_, cheffe de clinique adjointe aux Hôpitaux universitaires de Genève (ci-après HUG), et spécialiste FMH en médecine physique, réadaptation et médecine interne, a retenu les diagnostics de cervicalgies chroniques sans déficit neurologique et d'état anxio-dépressif réactionnel. Elle a notamment relevé que l'assuré avait subi plusieurs traumatismes crâniens et avait été victime d'un accident de la circulation le

### E. 6

Invite les experts à déposer à leur meilleure convenance un rapport en trois exemplaires à la chambre de céans.

### E. 7

Réserve le sort des frais et le fond. La greffière Isabelle CASTILLO La Présidente Juliana BALDÉ Une copie conforme du présent arrêt est notifiée aux parties le

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.